

Municipalité de Saint-Amable  
Province de Québec  
Comté de Verchères

Lors de l'élection au scrutin secret aux charges du maire et de 5 conseillers, dimanche le 1<sup>er</sup> novembre 2009, de 10h00 à 20h00, à l'école François Williams, 950, rue Normandie, 29 bureaux de votation étaient ouverts sous la présidence de monsieur Nicolas Moukhaiber.

Un bureau de votation par anticipation avait eu lieu, le 25 octobre 2009, soit le dimanche précédent, à la salle municipale, 1444 rue Principale. 490 électeurs se sont prévalus de ce droit.

Le résultat final a été le suivant:

À la mairie:

M. Réal Dubuc a obtenu 781 votes  
M. François Gamache a obtenu 1389 votes  
M. Luc Gemme a obtenu 160 votes  
63 bulletins ont été rejetés

Au siège numéro 1:

M. Alain Laperrière a obtenu 761 votes  
M. Raynald Roy a obtenu 333 votes  
Mme Monique Savard a obtenu 1204 votes  
95 bulletins ont été rejetés

Au siège numéro 2:

M. Michel Bonhomme a obtenu 858 votes  
M. Dominic Gemme a obtenu 1449 votes  
86 bulletins ont été rejetés

Au siège numéro 3:

Mme Jade Corbeil a obtenu 940 votes  
Mme Clairette Gemme McDuff a obtenu 1363 votes  
90 bulletins ont été rejetés.

Au siège numéro 4:

M. Yves Blanchette a obtenu 520 votes  
Mme Nathalie Poitras a obtenu 1349 votes  
M. Louis Zicat a obtenu 413 votes  
111 bulletins ont été rejetés

Au siège numéro 5:

M. Mario McDuff, élu par acclamation

Au siège numéro 6:

M. Mathieu Chalifoux a obtenu 893 votes  
M. Pierre Vermette a obtenu 1390 votes  
110 bulletins ont été rejetés.

2393 personnes ont voté sur un total possible de 7 215 donnant une participation de 33%

Le bureau du scrutin comprenait 29 bureaux de votation en plus de trois bureaux de vote par anticipation.

Les personnes suivantes en faisaient partie:

ANTICIPATION

Scrutateurs: Nicole Courchesne, Lisette Villeneuve et Claire Gemme

Greffiers: Sylvie Masi, Monique Tremblay et Gabrielle McDuff

Table d'identification: Gaétane Gemme, Carmen McDuff. Nicolas Moukhaiber

Président d'élection: Nicolas Moukhaiber.

SCRUTIN

Scrutateurs

Monique Tremblay  
Nicole Courchesne  
Julie McDuff  
Marlène Moreau  
Lisette Villeneuve  
Claire Gemme  
Gilles Drouin  
Micheline Reed  
Nadia pace  
Sophie Dupont  
Renée Boudreault  
Karine Gemme  
Jacques McDuff  
Valérie LaMadeleine  
Marie-Pier Labrèche  
Jean-Sébastien Bacon  
Sheila Boivin  
Louisette Bezeau  
Louise Bouchard  
Louise Bédard  
Johanne Goulet  
Luce Bienvenue  
Marie Robinson  
Bernard Vennes  
Chantal Sénéchal  
Monique Schmouth  
Hélène Fortin  
Martine Tousignant  
Louise Larouche

Greffiers

Eve-Ann Gemme  
Huguette Pilote  
Marie-Claude Guay  
Sylvio Savoie  
Mylène Langevin  
Christine Désilets  
Jonathan Plante  
Linda Boucher  
Rose-Marie Oceau  
Amélie Bossé  
Mélina Turgeon  
Magalie Marcotte Gourde  
Maurice Mongrain  
Francine poudrier  
Sarah Jane Laliberté  
Sylvio Gemme  
Jolène L'archevêque  
Mathieu Lamontagne  
Nicole Girard  
Nathalie Sauro  
Diane Allard  
Nathalie Goyette  
Angèle Gemme  
Josette Gemme  
Anne-Marie Martel  
Carmen Distaulo  
Mélanie Lacasse  
Diane Kiolet  
Daniel Doyle

Table d'identification: Gabriel McDuff, Yvon Lapierre, Thérèse St-Germain

Primo: Daniel Gemme, Gérald Fleury, Réjean Albert

Adj. au président d'élection: Gaétane Gemme

Secrétaire d'élection: Carmen McDuff

Président d'élection: Nicolas Moukhaiber

---

Président d'élection

Je, François Gamache, domicilié au 203 rue David, Saint-Amable, affirme solennellement que j'exercerai ma fonction de Maire, conformément à la Loi.

Et j'ai signé: \_\_\_\_\_

Assermenté devant moi, le 12 novembre 2009.

\_\_\_\_\_  
Nicolas Moukhaiber, secrétaire-trésorier

Je, Monique Savard, domiciliée au 545 rue Auger, Saint-Amable, affirme solennellement que j'exercerai ma fonction de conseillère, conformément à la Loi.

Et j'ai signé: \_\_\_\_\_

Assermenté devant moi, le 12 novembre 2009.

\_\_\_\_\_  
Nicolas Moukhaiber, secrétaire-trésorier

Je, Dominic Gemme, domicilié au 125 rue Principale, Saint-Amable, affirme solennellement que j'exercerai ma fonction de conseiller, conformément à la Loi.

Et j'ai signé: \_\_\_\_\_

Assermenté devant moi, le 12 novembre 2009.

\_\_\_\_\_  
Nicolas Moukhaiber, secrétaire-trésorier

Je, Clairette Gemme McDuff, domiciliée au 576, rue de l'Église, Saint-Amable, affirme solennellement que j'exercerai ma fonction de conseillère, conformément à la Loi.

Et j'ai signé: \_\_\_\_\_

Assermenté devant moi, le 12 novembre 2009.

\_\_\_\_\_  
Nicolas Moukhaiber, secrétaire-trésorier

Je, Nathalie Poitras, domiciliée au 360, rue Des Mauves, Saint-Amable, affirme solennellement que j'exercerai ma fonction de conseillère, conformément à la Loi.

Et j'ai signé: \_\_\_\_\_

Assermenté devant moi, le 12 novembre 2009.

\_\_\_\_\_  
Nicolas Moukhaiber, secrétaire-trésorier

Je, Mario McDuff, domicilié au 271 rue Principale, Saint-Amable, affirme solennellement que j'exercerai ma fonction de conseiller, conformément à la Loi.

Et j'ai signé: \_\_\_\_\_

Assermenté devant moi, le 15 octobre 2009.

\_\_\_\_\_  
Nicolas Moukhaiber, secrétaire-trésorier

Je, Pierre Vermette, domicilié au 681, rue Muguet, Saint-Amable, affirme solennellement que j'exercerai ma fonction de conseiller, conformément à la Loi.

Et j'ai signé: \_\_\_\_\_

Assermenté devant moi, le 12 novembre 2009.

\_\_\_\_\_  
Nicolas Moukhaiber, secrétaire-trésorier

Municipalité de Saint-Amable  
Province de Québec  
Comté de Verchères

À une séance ordinaire du conseil municipal, tenue le 16 novembre 2009, à 21:00 heures, à la salle de conseil de l'édifice Albert McDuff, 616, rue de l'Église.

À laquelle étaient présents, formant quorum sous la présidence de monsieur François Gamache, maire, les conseillers : Monique Savard, Dominic Gemme, Clairette Gemme McDuff, Nathalie Poitras, Mario McDuff, Pierre Vermette.

Le directeur général, monsieur Nicolas Moukhaiber, ainsi que son adjointe, madame Carmen McDuff, étaient aussi présents.

368-11-09 OUVERTURE DE LA SÉANCE.

L'ouverture de la séance est faite par monsieur François Gamache, maire.

369-11-09 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par monsieur Pierre Vermette, APPUYÉ par madame Clairette Gemme McDuff et RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour de la présente séance avec l'item « varia » ouvert jusqu'à la fin.

370-11-09 APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE D'OCTOBRE 2009.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Dominic Gemme, APPUYÉ par monsieur Mario McDuff et RÉSOLU d'accepter les procès-verbaux de la séance d'octobre 2009, tels que rédigés.

371-11-09 APPROBATION DES COMPTES DU MOIS.

Je soussigné certifie par la présente, qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses et engagements de fonds décrits dans les listes ci-jointes, et dont le sommaire apparaît ci-après:

Achats de biens et services	1 622 926.87\$
Salaires (Écrit. paies 20, 21 et 22)	292 893.30\$
	<u>1 915 820.17\$</u>

Signé ce 16<sup>e</sup> jour de novembre 2009.

---

Nicolas Moukhaiber, secrétaire-trésorier

ATTENDU les dépenses et engagements de fonds dont les listes sont jointes à la présente, lesquelles listes indiquent les montants de chaque dépense ou engagement, sa description, le nom du fournisseur, la date de la dépense ou engagement et de son échéance, ainsi que les codes budgétaires où elles sont imputées;

ATTENDU le certificat de crédits suffisants émis par le secrétaire-trésorier relativement à ces dépenses et engagements de fonds;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Mario McDuff, APPUYÉ par monsieur Dominic Gemme et RÉSOLU:

1<sup>o</sup> d'autoriser lesdites dépenses et engagements de fonds. En conséquence, le conseil autorise les dépenses et engagements de fonds indiqués sur les listes jointes à la présente.

2° d'autoriser le paiement des dépenses. En conséquence, le conseil autorise le paiement des dépenses indiquées sur la liste jointe à la présente, suivant les dates d'échéance indiquées.

372-11-09 DÉPÔT DES RAPPORTS DES CHEFS DE SERVICES.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Mario McDuff, APPUYÉ par monsieur Dominic Gemme et RÉSOLU d'adopter le dépôt des rapports des chefs de service pour les services d'administration générale, loisirs, trésorerie et urbanisme.

373-11-09 MANDAT AU MAIRE ET AU DIRECTEUR GÉNÉRAL : AVISEUR LÉGAL.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Pierre Vermette, APPUYÉ par madame Clairette Gemme McDuff et RÉSOLU d'autoriser le maire, monsieur François Gamache et le directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Nicolas Moukhaiber à requérir les services de Me Armand Poupart, aviseur légal, pour les dossiers généraux de la municipalité.

374-11-09 ACCEPTER L'OFFRE DE LA COMPAGNIE TELUS.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Mario McDuff, APPUYÉ par madame Clairette Gemme McDuff et RÉSOLU d'accepter l'offre de la compagnie Telus concernant un contrat de service pour 15 téléphones cellulaires, au coût de 471.00\$ par mois, plus taxes.

375-11-09 MANDAT DE SIGNATURE ACTES DE CESSION POUR LES TERRAINS AU NORD DE MÉSANGES.

IL EST PROPOSÉ par madame Nathalie Poitras, APPUYÉE par monsieur Dominic Gemme et RÉSOLU de mandater le maire monsieur François Gamache ou en son absence, monsieur Mario McDuff, maire suppléant et le directeur général, monsieur Nicolas Moukhaiber ou en son absence, son adjointe, madame Carmen McDuff à signer pour et au nom de la municipalité les actes de cession et tous documents s'y rattachant pour la vente de 140 terrains au nord de la rue Mésange avec Duralsco Habitation Inc. et Construction M. Williams Inc.

376-11-09 ACCEPTER LE DÉCOMPTE PROGRESSIF NUMÉRO 1, HÔTEL DE VILLE ET BIBLIOTHÈQUE.

IL EST PROPOSÉ par madame Monique Savard, APPUYÉE par madame Clairette Gemme McDuff et RÉSOLU d'accepter le décompte progressif numéro 1, dans le projet, Hôtel de ville et bibliothèque, tel que recommandé par Jean-Yves Lajoie, ingénieur de la firme BPR, en date du 9 novembre 2009.

Le montant dû à l'entrepreneur, Groupe Geyser inc. est de 487 975.67\$ taxes incluses.

377-11-09 ADOPTER UN PLAN DE PANDÉMIE.

CONSIDÉRANT que la municipalité de Saint-Amable doit se préparer à faire face à une pandémie d'influenza et ce malgré le fait qu'on ne connaît aujourd'hui ni l'ampleur ni le moment où il se produira;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par monsieur Pierre Vermette, APPUYÉ par madame Nathalie Poitras et RÉSOLU d'adopter le plan de pandémie tel que présenté dans le rapport de l'administration générale, préparé par le directeur général, monsieur Nicolas Moukhaiber.

378-11-09 PROGRAMME RÉTROACTIF MAISONS AFFAÏSÉES.

CONSIDÉRANT la résolution numéro 277-08-09 du conseil municipal demandant une rencontre avec le président directeur général de la Société d'Habitation du Québec concernant une demande d'aide financière à la Société

d'Habitation du Québec pour les propriétaires ayant effectués les travaux de réparations de leurs maisons affaissées rétroactivement au 1<sup>er</sup> janvier 2007;

CONSIDÉRANT que deux rencontres qui étaient prévues ont été annulées par la Société d'Habitation du Québec sous prétexte que la Municipalité était en période électorale et que la Société préférerait que le futur maire décide s'il veut toujours mettre en place un programme rétroactif;

CONSIDÉRANT que le conseil actuel est toujours en faveur de la mise en place d'un programme d'aide financière pour les 35 propriétaires qui ont pris leur responsabilité et ont effectué les travaux de stabilisation afin d'éviter d'accentuer les problématiques à leur propriété;

CONSIDÉRANT que la Municipalité souhaite que ces propriétaires puissent recevoir une aide financière au même titre que les propriétaires qui ont pu adhérer aux programmes de 2003 et de 2009;

CONSIDÉRANT qu'un programme rétroactif, similaire à notre demande a déjà été mis en place à Saint-Amable en 2003 avec la SHQ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par madame Monique Savard, APPUYÉE par monsieur Mario McDuff et RÉSOLU de réitérer notre demande de rencontre avec le président directeur général de la Société d'Habitation du Québec ainsi qu'avec le ministre des Affaires municipales, monsieur Laurent Lessard ou son représentant et de mandater le maire monsieur François Gamache, le directeur général monsieur Nicolas Moukhaiber, ainsi que le comité de travail des maisons affaissées pour représenter la municipalité de Saint-Amable et à faire des représentations en son nom.

379-11-09

NOMINATION D'UN ÉLU RESPONSABLE DES QUESTIONS FAMILIALES.

CONSIDÉRANT l'impact de toutes décisions et de tous les projets du conseil sur la qualité de vie des familles et aînés ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par monsieur Pierre Vermette, APPUYÉ par madame Nathalie Poitras et RÉSOLU que la municipalité de Saint-Amable désigne un de ses élus « responsable des questions familiales (RQF), que cette personne ait pour mandat d'assurer un lien avec la communauté sur toutes questions familiales et questions sur les aînés, d'assurer la présidence du comité de la politique familiale municipale et d'assurer, au nom du conseil municipal, le bon cheminement du développement ou du suivi de la politique familiale.

380-11-09

COMPOSITION ET MANDAT DU COMITÉ DE LA POLITIQUE FAMILIALE MUNICIPALE.

CONSIDÉRANT la volonté de la municipalité d'élaborer une politique familiale municipale (PMF) pour assurer un milieu de vie de qualité aux familles et aînés selon les étapes de la vie familiale ;

CONSIDÉRANT que la municipalité est en période d'élaboration de sa politique familiale municipale ;

CONSIDÉRANT que le cheminement de la Politique familiale municipale nécessite la création d'une structure d'élaboration et de suivi ;

CONSIDÉRANT que la mise en place d'un comité est fondamentale au cheminement de la politique familiale municipale ;

CONSIDÉRANT que la politique familiale municipale est une manière de penser et d'agir qui concerne l'ensemble des champs d'intervention de la municipalité ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par monsieur Pierre Vermette, APPUYÉ par madame Nathalie Poitras et RÉSOLU que la municipalité de Saint-

Amable procède à la création d'un comité consultatif de la politique familiale municipale sous la responsabilité de l'élu responsable des questions familiales (RQF).

Le comité de la politique familiale municipale aura pour mandat :

D'assurer l'élaboration de la Politique familiale municipale :

- en étant à l'écoute des besoins et des attentes de la population
- en recommandant des projets porteurs de la préoccupation famille

De proposer un projet de politique, un plan d'action et les budgets nécessaires au conseil municipal.

D'assurer le suivi et l'évaluation du plan d'action :

- En exerçant un rôle de suivi afin d'en assurer la continuité et la pérennité
- En priorisant les éléments du plan d'action
- En favorisant l'implication des directions de services dans la définition et l'application des mesures qui assureront la mise en œuvre de la politique familiale.

D'assurer le lien entre les instances municipales et la communauté sur la politique familiale municipale.

D'assister le conseil dans l'étude de dossiers susceptibles de faire l'objet de règlement ou de politique ayant une incidence sur la politique familiale municipale.

Grâce à son expertise, de jouer un rôle consultatif et de vigilance.

D'identifier les stratégies pour inciter les entreprises et les organismes de la municipalité à intégrer le principe de « penser et agir famille ».

De sensibiliser les décideurs à l'importance des familles dans tout le processus de décisions, et ce, quel que soit le champ d'intervention (politique, économique, social, culturel).

381-11-09 DEMANDE DES SCOUTS DE SAINT-AMABLE PERMISSION SPÉCIALE.

CONSIDÉRANT la demande des Scouts pour faire dormir un groupe à la salle municipale, le soir du vendredi 18 décembre prochain;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par monsieur Dominic Gemme, APPUYÉ par madame Clairette Gemme McDuff et RÉSOLU de permettre à un groupe de scouts de dormir à la salle municipale, le soir du vendredi 18 décembre 2009.

382-11-09 DÉPÔT DE DEUX RAPPORTS COMPARATIFS DE L'ANNÉE 2009.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Mario McDuff, APPUYÉ par monsieur Dominic Gemme et RÉSOLU d'accepter le dépôt de deux rapports comparatifs de l'année 2009, soit le premier comparant les revenus et dépenses de l'exercice financier courant et ceux de l'exercice précédant au cours de la période correspondante soit au 31 octobre et le second comparant les revenus et dépenses dont la réalisation est prévue pour l'exercice financier courant et ceux qui ont été prévus par le budget, tel que présentés par madame Josée Desmarais, directrice à la trésorerie.

383-11-09 DÉPÔT DES INDICATEURS DE GESTION 2008.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Mario McDuff, APPUYÉ par monsieur Dominic Gemme et RÉSOLU d'accepter le dépôt des indicateurs de gestion pour l'année 2008, tel que préparé par la directrice à la trésorerie, madame Josée Desmarais.

384-11-09 RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ.

Monsieur le maire François Gamache, fait lecture de son rapport annuel sur la situation financière de la municipalité.

De plus, on dépose la liste de contrats comportant une dépense de 25 000.\$ et plus et également des contrats comportant une dépense de plus de 2 000.\$ concluent avec un même contractant et comportant une dépense totale dépassant 25 000.\$.

385-11-09 NOMINATION DES ÉLUS DANS DIFFÉRENTS DOSSIERS ET COMITÉS.

IL EST PROPOSÉ par madame Clairette Gemme McDuff, APPUYÉE par madame Monique Savard et RÉSOLU de nommer les élus responsables des dossiers suivants :

Monique Savard : Comité technique, comité maisons affaissées, loisirs.

Dominic Gemme : Comité d'aide communautaire de Saint-Amable (Demix), comité technique, Comité de la Régie intermunicipale de l'eau potable, Comité agricole, Travaux publics et voirie.

Clairette Gemme McDuff : Relation avec les associations, O.M.H., comité technique, comité d'aide communautaire de Saint-Amable, (Demix), Comité des Fêtes.

Nathalie Poitras : Comité Culturel, Comité de la famille, Comité des Fêtes.

Mario McDuff : Comité consultatif d'urbanisme, Transport en commun et transport adapté, comité technique, MRC de Lajemmerais, en remplacement du maire, Régie intermunicipale de police, en remplacement du maire.

Pierre Vermette : Comité Maison des Jeunes, Table des partenaires, Comité de prévention de la sécurité communautaire, Centre de ressources à la famille, Comité Médiation citoyenne, Comité de la famille, Comité des Fêtes, Sécurité publique (pompier, policier), Questions familiales.

386-11-09 NOMINATION D'UN MAIRE SUPPLÉANT.

IL EST PROPOSÉ par madame Clairette Gemme McDuff, APPUYÉE par madame Monique Savard et RÉSOLU de nommer monsieur Mario McDuff, comme maire suppléant.

387-11-09 NOMINATION DE SIGNATAIRES POUR LES EFFETS BANCAIRES DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-AMBABLE.

IL EST PROPOSÉ par madame Clairette Gemme McDuff, APPUYÉE par madame Monique Savard et RÉSOLU que monsieur François Gamache, maire et monsieur Mario McDuff, maire suppléant soient autorisés à signer les chèques, les effets bancaires et tous documents relatifs à la bonne marche de la Municipalité de St-Amable ;

388-11-09 AVIS DE MOTION : RÉGLEMENT RELATIF AUX TAUX DE TAXES ET COMPENSATION 2010.

Monsieur le conseiller Mario McDuff donne avis de motion qu'il sera présenté lors d'une séance subséquente, tenue à un jour ultérieur, un règlement décrétant les taux de taxation, tarifs et compensations pour l'exercice financier 2010.

389-11-09 ADJUDICATION D'UNE ÉMISSION D'OBLIGATIONS À LA SUITE DES DEMANDES DE SOUMISSIONS PUBLIQUES.

ATTENDU QUE, conformément aux règlements d'emprunt numéros 410-97, 485-02 (516-03), 500-03, 529-04, 607-08, 611-08, 623-09, 625-09, 617-08, 610-08, la Municipalité de Saint-Amable souhaite émettre une série d'obligations, soit une obligation par échéance;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Amable a demandé, à cet égard, par l'entremise du système électronique « Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal », des soumissions pour la vente d'une émission d'obligations, datée du 1<sup>er</sup> décembre 2009, au montant de 8 536 000 \$;

ATTENDU QU'à la suite de cette demande, la Municipalité de Saint-Amable a reçu les soumissions détaillées ci-dessous.

Nom du soumissionnaire	Prix offert	Montant	Taux	Échéance	Coût réel
Valeurs Mobilières Banque Laurentienne inc. BMO Nesbitt Burns inc.	98,65015	416 000\$	1,10000%	2010	3,31700%
		430 000\$	1,40000%	2011	
		443 000\$	2.25000%	2012	
		457 000\$	2.75000%	2013	
		6 790 000\$	3.10000%	2014	
Financière Banque Nationale inc.	98,56200	416 000\$	1,15000%	2010	3,34147%
		430 000\$	1,50000%	2011	
		443 000\$	2,25000%	2012	
		457 000\$	2,75000%	2013	
		6 790 000\$	3,10000%	2014	
Valeurs Mobilières Desjardins inc.	98,35600	416 000\$	1,00000%	2010	3,38767%
		430 000\$	1,50000%	2011	
		443 000\$	2.25000%	2012	
		457 000\$	2.70000%	2013	

		6 790 000\$	3.10000%	2014	
RBC Dominion Valeurs mobilières inc.	98,48240	416 000\$	1,25000%	2010	3,52831%
		430 000\$	2,00000%	2011	
		443 000\$	2,50000%	2012	
		457 000\$	3.00000%	2013	
		6 790 000\$	3.25000%	2014	

ATTENDU QUE l'offre provenant de Valeurs Mobilières Banque Laurentienne inc., BMO Nesbitt Burns inc., s'est avérée la plus avantageuse.

En conséquence, IL EST PROPOSÉ par monsieur Dominic Gemme, APPUYÉ par madame Nathalie Poitras et RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE l'émission d'obligations au montant de 8 536 000 \$ de la Municipalité de Saint-Amable soit adjugée à Valeurs Mobilières Banque Laurentienne inc., BMO Nesbitt Burns inc.;

QUE demande soit faite à ce dernier de mandater Services de dépôt et de compensation CDS inc. (CDS) pour l'inscription en compte de cette émission;

QUE les obligations couvertes par la présente émission, soit une obligation par échéance, soient signées par le maire monsieur François Gamache ou en son absence, le maire suppléant, monsieur Mario McDuff et le directeur général et secrétaire-trésorier monsieur Nicolas Moukhaiber, ou en son absence, son adjointe, madame Carmen McDuff.

QUE CDS agisse à titre d'agent d'inscription en compte, d'agent détenteur de l'obligation, d'agent payeur et responsable des transactions à effectuer entre adhérents et les municipalités, le conseil autorise CDS à agir à titre d'agent financier authentificateur, tel que décrit dans le protocole d'entente signé entre le ministre des Affaires municipales du Québec et la Caisse canadienne de dépôt de valeurs limitée;

QUE CDS procède au transfert de fonds conformément aux exigences légales de l'obligation, à cet effet, le conseil autorise le directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Nicolas Moukhaiber ou en son absence son adjointe madame Carmen McDuff à signer le document requis par le système bancaire canadien intitulé « Autorisation pour le plan de débits pré-autorisés destiné aux entreprises ».

390-11-09

#### RÉSOLUTION COURTE ÉCHÉANCE.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Dominic Gemme, APPUYÉ par madame Nathalie Poitras et RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE, pour réaliser l'emprunt au montant total de 8 536 000 \$, effectué en vertu des règlements numéros 410-97, 485-02 (516-03), 500-03, 529-04, 607-08, 611-08, 623-09, 625-09, 617-08, 610-08, la Municipalité de Saint-Amable émette des obligations pour un terme plus court que le terme prévu dans les règlements d'emprunt, c'est-à-dire pour un terme de :

**cinq (5) ans** (à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2009); en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2015 et suivantes, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements pour

les règlements d'emprunt numéros 410-97, 485-02 (516-03), 500-03, 529-04, 607-08, 611-08, 623-09, 625-09, 617-08, 610-08, chaque émission subséquente devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt.

391-11-09

**RÉSOLUTION DE CONCORDANCE.**

ATTENDU QUE, conformément aux règlements d'emprunt suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Municipalité de Saint-Amable souhaite émettre une série d'obligations, soit une obligation par échéance, un montant total de 8 536 000 \$ :

RÈGLEMENTS D'EMPRUNT #	POUR UN MONTANT DE \$
410-97	305 700
485-02 (516-03) SUBV. TICQ	136 500
485-02 (516-03) part municipale	954 100
500-03 subv. SHQ	72 700
500-03 part municipale	72 700
529-04	580 700
607-08	270 000
611-08	3 200 000
623-09 Infra Qué-Mun	700 000
623-09	1 300 000
625-09	265 000
617-08	500 000
610-08	178 600

ATTENDU QUE, pour les fins de ladite émission, il est nécessaire de modifier le(s) règlement(s) en vertu duquel (desquels) ces obligations sont émises.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par monsieur Dominic Gemme, APPUYÉ par madame Nathalie Poitras et RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE les règlements d'emprunt indiqués précédemment soient amendés, s'il y a lieu, afin qu'ils soient conformes à ce qui est stipulé ci-dessous, et ce, en ce qui a trait au montant d'obligations spécifié antérieurement en regard desdits règlements compris dans l'émission de 8 536 000 \$;

QUE les obligations, soit une obligation par échéance, soient datées du 1<sup>er</sup> décembre 2009;

QUE ces obligations soient immatriculées au nom de Services de dépôt et de compensation CDS inc. (CDS) et soient déposées auprès de CDS ;

QUE CDS agisse à titre d'agent d'inscription en compte, d'agent détenteur de l'obligation, d'agent payeur et responsable des transactions à effectuer entre adhérents et les municipalités, tel que décrit dans le protocole d'entente signé entre le ministre des Affaires municipales du Québec et la Caisse canadienne de dépôt de valeurs limitée;

QUE pour effectuer les paiements aux adhérents par des transferts électroniques de fonds, CDS soit autorisée à faire des prélèvements directs, pour le paiement du principal et des intérêts, dans le compte de l'institution financière suivante : Caisse populaire du Grand Coteau.

QUE les intérêts soient payables semi-annuellement, le 1<sup>er</sup> juin et le 1<sup>er</sup> décembre de chaque année;

QUE les obligations ne soient pas rachetables par anticipation; toutefois, elles pourront être rachetées avec le consentement des détenteurs conformément à la *Loi sur les dettes et les emprunts municipaux* (L.R.Q., c. D-7);

QUE les obligations couvertes par la présente émission, soit une obligation par échéance, soient signées par le (la) maire et le (la) secrétaire-trésorier(ère) ou trésorier(ère);

QUE la Municipalité de Saint-Amable, tel que permis par la Loi, a mandaté CDS afin d'agir en tant qu'agent financier authenticateur et les obligations entreront en vigueur uniquement lorsqu'elles auront été authentifiées.

392-11-09 RENOUVELLEMENT DES ASSURANCES DES POMPIERS.

IL EST PROPOSÉ par madame Clairette Gemme McDuff, APPUYÉ par monsieur Dominic Gemme et RÉSOLU de renouveler le contrat d'assurances accidents des pompiers à temps partiel et des brigadiers scolaires, au coût de 1 225.16\$ taxes incluses pour la période du 28 décembre 2009 au 28 décembre 2010.

393-11-09 RENOUVELLEMENT DES ASSURANCES GÉNÉRALES DE LA MUNICIPALITÉ.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Mario McDuff, APPUYÉ par monsieur Pierre Vermette et RÉSOLU d'accepter le renouvellement d'assurances de la municipalité, tel que proposé par La Mutuelle des Municipalités du Québec et Ultima Assurances et services financiers, au coût de 105 291.\$, taxes incluses, du 31 décembre 2009 au 31 décembre 2010.

394-11-09 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE POUR LE 777, RUE PRINCIPALE.

CONSIDÉRANT la demande de dérogation mineure faite pour le 777, rue Principale;

CONSIDÉRANT la recommandation positive du comité consultatif d'urbanisme;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par monsieur Mario McDuff, APPUYÉ par madame Clairette Gemme McDuff et RÉSOLU d'accepter la demande de dérogation mineure faite pour le 777, rue Principale, qui a pour objet de rendre conforme la marge avant de la résidence, 6.32 mètres, au lieu de 7.62 mètres, tel que requis au règlement de zonage 387-97, article 3.2.3 A) i).

Copie certifiée conforme ce 19 novembre 2009.

395-11-09 SUBVENTION ACCORDÉE POUR L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Mario McDuff, APPUYÉ par monsieur Pierre Vermette et RÉSOLU que le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés pour l'amélioration d'une partie de la rue Dulude pour un montant subventionné de 9 000.\$ et joint à la présente, copie des pièces justificatives, conformément aux exigences du ministère des Transports.

Que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur la rue Dulude dont la gestion incombe à la municipalité.

396-11-09 RENOUVELLEMENT D'ADHÉSION À L'UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Dominic Gemme, APPUYÉ par madame Monique Savard et RÉSOLU d'adhérer à l'Union des Municipalités du Québec pour l'année 2010, au coût de 4 974.62\$ incluant les taxes et excluant la tarification au Centre de ressources municipales (CRM).

397-11-09 PARTICIPATION FINANCIÈRE DANS « MON BOTTIN ».

IL EST PROPOSÉ par monsieur Pierre Vermette, APPUYÉ par madame Clairette Gemme McDuff et RÉSOLU d'accorder une participation financière de 1 350.\$ au journal l'Information de Sainte-Julie pour une publicité dans « Mon bottin » tiré en 32 000 exemplaires et qui sera distribué dans les villes de Sainte-Julie, Saint-Amable, Saint-Bruno et Saint-Basile-le-Grand.

398-11-09 ACCORDER LE CONTRAT POUR LE CONTRÔLE DES ANIMAUX ET MANDAT DE SIGNATURE.

CONSIDÉRANT que la compagnie Société de contrôle d'animaux domestiques inc. (SCDD) a effectué le contrôle des animaux domestiques pendant l'année 2009;

CONSIDÉRANT l'offre de la compagnie SCDD pour effectuer le contrôle des animaux domestiques de la municipalité pour l'année 2010;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par madame Nathalie Poitras, APPUYÉE par monsieur Mario McDuff et RÉSOLU d'accepter l'offre de la compagnie SCDD inc. de St-Hubert soumise dans une lettre datée du 3 novembre 2009 pour effectuer le contrôle des animaux domestiques sur le territoire de la municipalité de Saint-Amable entre le 1<sup>er</sup> janvier 2010 et le 31 décembre 2010.

Le maire, monsieur François Gamache, ou en son absence le maire suppléant, monsieur Mario McDuff et le directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Nicolas Moukhaiber, ou en son absence son adjointe, madame Carmen McDuff sont mandatés à signer pour et au nom de la municipalité de Saint-Amable, un contrat pour le contrôle des animaux domestiques, avec la compagnie SCDD inc.

399-11-09 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE PAR LE CLUB OPTIMISTE POUR UNE JOURNÉE SPAGHETTI.

CONSIDÉRANT l'organisation d'une journée spaghetti pour amasser des fonds pour la recherche sur les maladies infantiles, le 22 novembre 2009;

CONSIDÉRANT que le Club Optimiste demande à la municipalité de défrayer les frais d'utilisation et de nettoyage de la salle de l'école pour cette activité;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par monsieur Dominic Gemme, APPUYÉ par monsieur Pierre Vermette et RÉSOLU d'accepter de défrayer les frais reliés à l'utilisation et au nettoyage de la salle de l'école François Williams, à l'occasion d'une journée spaghetti organisée par le Club Optimiste, le 22 novembre prochain.

400-11-09 MODIFICATION DE L'ARTICLE D'AFFECTATION DE CONTRIBUTIONS OU DE SUBVENTIONS DU RÈGLEMENT 623-09.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Mario McDuff, APPUYÉ par madame Clairette Gemme McDuff et RÉSOLU de remplacer l'article 5 du règlement 623-09 par le suivant :

ARTICLE 5

5.1 Le conseil affecte à la réduction de l'emprunt décrété par le présent règlement toute contribution ou subvention pouvant lui être versée pour le paiement d'une partie ou de la totalité de la dépense décrétée par le présent règlement.

Le conseil affecte également, au paiement d'une partie ou de la totalité du service de dette, toute subvention payable sur plusieurs années. Le terme de remboursement de l'emprunt correspondant au montant de la subvention, sera ajusté automatiquement à la période fixée pour le

versement de la subvention lorsqu'il s'agit d'une diminution du terme décrété au présent règlement.

401-11-09 PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS.

- M. Sylvain McDuff, rue Dollard : Discute d'un projet d'abribus et propose aussi de permettre les ventes de garage seulement 2 fois par année, date ciblée par le conseil, comme les villes environnantes.

402-11-09 LEVÉE DE LA SÉANCE.

À 23:00 heures, IL EST RÉSOLU de procéder à la levée de la présente séance, mettant ainsi un terme à la séance régulière de novembre 2009.